

Conditions générales de participation

aux activités organisées par l'association Cheval Communication, le Dr Sylvain Gillier – Imbs, ses partenaires, et le groupe professionnel eQuintessence.

V6.2018

Généralités.

Les sessions individuelles ou collectives proposés par le Dr Sylvain GILLIER - IMBS, Cheval Communication, eQuintessence, Navajo Horse Project ou un partenaire du réseau eQuintessence comportent notamment, mais pas exclusivement, des éléments de thérapie et l'utilisation de méthodes psychocorporelles en équithérapie telles que les Constellations du Soi, l'approche Eponaquest, la charte des messages émotionnels et le Mindfulness.

Les sessions sont supervisées par des professionnels de santé spécialisés en équithérapie et des animateurs ayant une expertise professionnelle dans les métiers du cheval. Ces intervenants agissent dans les limites de leur qualification professionnelle et peuvent être amenés à prendre des actions dans le cadre de leur compétence professionnelle.

Il est expressément spécifié que la pratique d'activités équestres et le contact avec des chevaux comportent des risques intrinsèques. Ces risques sont par essence imprévisibles et existent même si les règles de sécurité les plus adéquates pour ces activités ont été strictement appliquées. Il est précisé que les activités thérapeutiques ne constituent pas un enseignement de l'équitation.

Les activités, stages et sessions thérapeutiques sont organisés en accord avec la Charte Ethique Eponaquest créée par Linda Kohanov, présentée en Français sur le site Eponaquest France [à ce lien](#), et dans la version originale anglaise sur le site Eponaquest Worldwide [à ce lien](#).

La participation aux sessions thérapeutiques, stages, thérapies en groupes ou autres activités vaut acceptation de la charte éthique Eponaquest et des conditions de participations décrites ci-après.

Renseignements préalables aux stages et participation:

Les journées de présentation organisées par l'association Cheval Communication et les organismes partenaires sont ouvertes à toute personne remplissant les conditions générales de participation ci-après, avec ou sans connaissances de l'équitation.

Sauf exceptions, on ne monte pas sur les chevaux. Les exercices et activités équestres s'effectuent en principe au sol. Il est précisé que la pratique des activités équestres ci-dessus mentionnées ne constitue pas un enseignement de l'équitation.

La nature particulière du travail avec les chevaux selon l'approche Eponaquest ©, les Constellations du Soi et la méthode du cheval miroir implique que les animateurs connaissent certains éléments biographiques, les attentes des participants, soient avertis de la prise de certains médicaments et de l'expérience passée des participants avec les chevaux.

Des éléments du dossier médical de certains candidats à des sessions thérapeutiques pourront être transmis, en respect plein et entier du secret médical, aux professionnels de santé habilités, médecins et partenaires du parcours de santé, selon les principes du secret médical partagé tel que défini par la Loi Santé du 26 Janvier 2016.

Les organisateurs doivent être avertis en cas d'allergies (par ex. au foin ou aux poils de chevaux), en cas d'intolérances alimentaires ou de régime alimentaire, ou d'autres maladies graves. Dans ce but, un court questionnaire pourra être adressé aux participants avec le dossier d'inscription. Ce questionnaire pourra, si besoin, être complété par un entretien téléphonique individualisé avec un professionnel de santé habilité et / ou par une demande d'information écrites.

Il est précisé que certains antécédents médicaux, la prise de certains traitements médicamenteux, notamment par antidépresseurs, somnifères, neuroleptiques ou certains autres médicaments peut constituer un empêchement à la participation aux activités. La décision sera prise, au cas par cas, par les professionnels de santé habilités.

La possibilité de participation aux activités dépend des éléments apportés à la connaissance de l'organisateur par les participants. Le fait de communiquer sciemment des informations inexactes aux organisateurs des activités constitue un motif d'annulation ou de renvoi de l'activité.

La participation aux stages de plusieurs jours nécessite l'acceptation d'une décharge de responsabilité, signée par les parents ou les tuteurs pour les enfants mineurs.

La participation aux stages, journées de présentation et autres activités implique de respecter la charte éthique et les règles de sécurité telles que mentionnées dans le règlement intérieur de l'association Cheval Communication.

Le dossier d'inscription aux activités comporte un accord écrit sur la charte éthique, les règles de sécurité, les conditions de règlement, et un formulaire de décharge de responsabilité. La non-signature ou le non-respect de ces éléments constitue, de plein droit, un motif d'exclusion des activités.

Charte éthique et responsabilités

L'association Cheval Communication et les organismes partenaires appliquent une charte éthique lors des activités qu'elles organisent. Les principes généraux de cette charte éthique sont que chaque participant est pleinement responsable de son développement, du groupe dont il fait partie, de sa sécurité et de la sécurité du groupe, et du ou des chevaux dont il a la garde ou dont il s'occupe.

Le texte détaillé du Code Ethique appliqué par l'association Cheval Communication et les organismes partenaires stipule notamment que les animateurs agissent uniquement dans le strict cadre de leur expérience, de leur compétence et de leur formation professionnelle et agissent en conséquence. Au besoin, ils font appel au soutien de superviseurs et/ou d'autres instructeurs Eponaquest® ou de professionnels expérimentés pour la sécurité et le bénéfice des participants et des chevaux.

Les participants aux activités acceptent de mettre en œuvre les principes de la communauté authentique, tels que décrits par Linda Kohanov, Kathleen Barry Ingram et les membres de la communauté Eponaquest Worldwide.

Les participants acceptent de mettre en œuvre les règles de sécurité telles que décrites dans le règlement intérieur de l'association Cheval Communication et, le cas échéant, les règles de sécurité spécifiques à certaines des organisations partenaires.

Les participants acceptent de mettre en œuvre la charte éthique de l'approche Eponaquest telles que décrite dans le règlement intérieur de l'association et telle qu'indiquée sur le site Eponaquest Worldwide, selon la traduction française des neuf principes éthiques indiquée sur le site Eponaquest France à l'adresse : <http://eponaquest.fr/code-ethique/>.

La consommation abusive d'alcool ou de stupéfiants n'est pas admise lors des activités organisées par l'association et constitue un motif de renvoi ou d'annulation.

Dans le cas où un participant serait en désaccord ou en conflit avec un autre participant du groupe, ou souhaiterait quitter une activité avant le déroulement complet du programme, ce participant s'engage à avoir une discussion avec un des animateurs, pendant laquelle il explique ses motivations selon la procédure Eponaquest standard de résolution de conflits.

Le non-respect d'un des points de la charte éthique de l'association est un motif de renvoi.

L'inscription à une activité organisée par Cheval Communication ou un organisme partenaire vaut acceptation de la charte éthique.

Règlement des participations :

L'association engage des frais pour l'organisation des journées de présentation et des stages, un règlement par avance est en conséquence demandé afin de valider les inscriptions et de faire les réservations.

Certaines activités sont organisées sans tarifications fixes, selon le principe de la participation libre et consciente.

Les inscriptions sont validées à réception du règlement de la participation ou d'un engagement écrit du participant.

Conditions d'annulation et remboursements

Quelle que soit la date de l'annulation, des frais fixes d'inscription de 75 € sont perçus. Ces frais ne sont pas remboursables.

En cas d'annulation de l'inscription par un participant entre 15 jours et 60 jours avant la date prévue pour l'activité, 50 % de la participation seront remboursés à ce participant.

En cas d'annulation d'une inscription par un participant moins de 15 jours avant la date prévue, du non-respect par un participant de la charte éthique de l'association entraînant son renvoi, d'omissions ou de données inexactes apportées par un participant aux organisateurs lors des échanges précédant les stages, ou de l'impossibilité pour un participant d'achever la totalité d'une activité, aucun remboursement des frais engagés par le participant ne pourra être effectué.

Dans certaines circonstances, en cas de force majeure, un remboursement partiel pourra être concédé, sur demande spéciale, pour un montant compris entre 0 et 50 % des sommes versées pour l'inscription. Les cas de force majeure comprennent : la maladie ou accident entraînant un arrêt de travail de plus de sept jours du participant, décès d'un membre de la famille proche du participant (premier degré), acte de terrorisme rendant impossible l'accès au stage ou le transport du participant.

En cas d'impossibilité d'organiser une activité aux dates prévues entraînant l'annulation de l'activité par un organisateur, les participations déjà versées seront intégralement remboursées aux participants.

Droits de propriété, Copyright et Droit à l'image

eQuintessence et les organismes partenaires ont depuis leur création une politique stricte de protection des données personnelles et de confidentialité. La confidentialité constitue un engagement des participants aux activités, spécifié dans les Principes de la Communauté Authentique de l'approche Eponaquest.

Dans le cadre de la conformité RGPD, les informations recueillies restent accessibles et peuvent être modifiées à tout moment par leur propriétaire.

La politique de protection des données du groupement eQuintessence est disponible en ligne sur www.equintessence.org/

Les documents, dessins, images, photos et vidéos de personnes, de lieux ou d'animaux présentés ou réalisés lors des stages et activités restent la propriété des organisateurs, sauf mention expresse s'opposant à leur usage public ou faisant valoir le droit à l'image.

Les documents de stage remis aux participants ne peuvent être copiés, reproduits ou modifiés sans l'autorisation préalable écrite de l'organisateur.

Contacts

[Par mail : cheval.communication@gmail.com](mailto:cheval.communication@gmail.com)

Par Téléphone (répondeur ou SMS) : 06 51 83 06 22

Par Discussions en ligne (chat), inscriptions en ligne et messagerie

www.equintessence.org

[Annexe I : règles de sécurité pour les activités avec des chevaux](#)

[Annexe II : décharge de responsabilité pour les activités organisées par l'association](#)

Règles de sécurité pour les stages et les activités en thérapie assistée par les chevaux organisées par Cheval Communication ou les partenaires eQuintessence

Les chevaux sont des animaux de proie, et peuvent facilement présenter des réactions de fuite ou d'attaque. Les règles de sécurité ci-dessous, et le respect des indications de la démonstration de sécurité peuvent prévenir la survenue d'accidents graves ou de blessures, et rendent l'expérience du contact avec les chevaux plus profitable et plus agréable pour tous les participants, y compris pour les chevaux eux-mêmes.

(Extraits du règlement intérieur de l'association Cheval Communication.)

1. Ne franchissez pas les barrières ou clôtures, n'entrez pas dans un box, dans un penn, dans un paddock ou dans un champ où se trouvent des chevaux sans l'autorisation expresse du responsable de l'activité.
2. N'essayez pas de toucher ou de nourrir un cheval sans l'autorisation expresse du responsable de l'activité.
3. Ne vous tenez pas juste en face ou juste derrière un cheval, car il ne peut pas vous voir et pourrait avoir une réaction de fuite. Faites en sorte que, lorsque vous êtes proche d'un cheval, il sache toujours où vous vous trouvez.
4. Ne frappez jamais un cheval, et évitez toute acte de colère ou de violence, même en réponse à une réaction de sa part qui semble agressive. Cela risquerait de déclencher une réaction de fuite ou de combat et de mettre votre sécurité et celle du groupe en péril. Veillez à ce que la longe ne soit jamais enroulée autour de votre main, de votre bras ou de vos épaules.
5. Les chevaux ont une intelligence logico-mathématique limitée, mais une grande intelligence émotionnelle. Ils peuvent analyser une situation différemment de vous et aboutir à des conclusions différentes. Si un cheval panique et essaie de s'écarter de vous, donnez-lui de l'espace. N'essayez pas de le retenir avec vos mains, votre corps ou avec une corde, car cela empirerait les choses. Laissez le cheval partir librement et avertissez le responsable de l'activité. Ne poursuivez pas un cheval qui veut s'enfuir.
6. En tant qu'animaux de proie, les chevaux sont extrêmement sensibles aux émotions ressenties par d'autres chevaux ou par des humains avec qui ils sont en communication. Si vous sentez que vous avez des émotions de peur, de colère ou d'autres émotions que vous ne pouvez pas maîtriser, éloignez-vous du cheval et demandez de l'aide à un responsable de l'activité.
7. Il est fréquent que des humains prennent sur eux les émotions d'un cheval. Si vous ressentez des émotions ou un état de tension intérieure que la situation n'explique pas, que vous ne pouvez pas expliquer ou que vous ne pouvez pas identifier, il est possible que ces émotions appartiennent à un cheval. Demandez conseil à un responsable de l'activité.

Décharge de responsabilité pour les activités en thérapie et en apprentissage facilité par les chevaux organisées par Cheval Communication en partenariat avec eQuintessence v8.2017

La pratique d'activités équestres et le contact avec des chevaux comportent des risques intrinsèques. Ces risques sont par essence imprévisibles et existent même si les règles de sécurité les plus adéquates pour ces activités ont été strictement appliquées. Il est précisé que la pratique des activités équestres ci-dessus mentionnées ne constitue pas un enseignement de l'équitation.

J'ai bien été informé de l'existence de ces risques et j'ai bien compris que ma participation à des ateliers avec des activités équestres engage des risques. Je prends la responsabilité de ma participation à ces activités et j'assume les risques inévitables inhérents aux activités équestres, notamment, mais pas limitativement, la survenue de blessures physiques, de dommages ou la mort causés à moi-même, à des spectateurs, des membres de ma famille, des invités ou des chevaux dont j'ai la propriété ou la garde.

Je m'engage à suivre une démonstration de sécurité, à prendre connaissance des extraits du règlement intérieur de l'association Cheval Communication stipulant l'existence de risques et à mettre en œuvre de manière adéquate les règles de sécurité à respecter lors d'activités équestres.

Je déclare par la présente renoncer à toute action juridique à l'encontre de l'association Cheval Communication, de Mr Sylvain Imbs ou d'un animateur d'une activité équestre organisée par l'association Cheval Communication, le groupement eQuintessence, une association partenaire, leurs ayant-droits ou les membres de leur famille.

Je déclare dégager de toute responsabilité Mr Sylvain Imbs, l'association Cheval Communication et les associations partenaires lors de la survenue d'accident, de blessure, de dommage ou de maladie, sans aucune exception ni réserve, survenant à moi-même, à un membre de ma famille, à un parent ou tuteur, à toute personne m'accompagnant lors d'activités équestres organisées par Mr Sylvain Imbs ou par l'association Cheval Communication, et généralement tous biens ou objets rencontrés sur les installations équestres ou lors de ma participation à des ateliers organisés par Mr Sylvain Imbs ou par l'association Cheval Communication.

J'autorise tout responsable d'une activité équestre organisée par Mr Sylvain Imbs ou par l'association Cheval Communication ou un responsable de l'association membre du Bureau à mettre en œuvre toutes mesures de recours aux soins qui seraient nécessaires en cas de survenue d'accident ou de blessures.

Nom, Prénom :

Date :

Signature :

(signature des parents ou tuteurs pour les mineurs)